

L'écrivain et l'assassin

C'est une histoire à tiroirs qui se déroule en Espagne. En 2011, un double infanticide est perpétré sur ses deux enfants de 6 et 2 ans par un père de famille voulant se venger de sa femme qui vient de le quitter. Un procès, où le père n'avoue jamais son crime, le condamne à quarante ans de prison et à l'interdiction de tout échange avec son ex-épouse. Vingt ans plus tard, un écrivain publie un livre d'entretiens, intitulé *La Haine*, où l'homme confesse avoir tué ses enfants. C'est en lisant des extraits dans la presse, en mars dernier, que son ex-femme apprend la publication prochaine de ce livre. Elle en demande la suspension. Protection des victimes contre liberté d'expression. Le tribunal donne droit à la liberté d'expression. Plusieurs éléments étonnent dans cette sombre histoire. Il y a, d'une part, une contradiction propre à la justice : autoriser la publication d'un livre qui donne la parole à une personne condamnée ayant pourtant l'interdiction de contacter son ex-femme par quel moyen que ce soit. Mais il y a, d'autre part et préalablement, la posture morale de l'auteur. Soit il imaginait que le condamné était innocent et cherchait à rétablir la vérité ; mais dans ce cas, quand le condamné lui avoua être l'assassin de ses deux enfants, l'auteur aurait dû mettre fin à son projet. Soit l'auteur prenait acte de la sentence du tribunal et il n'aurait jamais dû s'engager dans l'écriture d'un livre sur cet homme qui avait interdiction de communiquer avec son ex-femme. Écrire sur de tels faits divers n'est jamais sans risques.

D'autres auteurs s'y étaient frottés avant lui...

... et ils l'ont payé au prix fort. Lorsqu'il s'engage dans l'écriture de *De sang froid* (1), qui deviendra le modèle de non-fiction, Truman Capote n' imagine pas qu'il en prend pour cinq ans et qu'il ne se remettra jamais de sa relation d'amitié trouble avec Perry Smith, l'un des assassins d'un quadruple meurtre. En devenant son confident, en s'identifiant à lui par le miroir que lui tendait l'enfance de cet assassin, Truman Capote se plaçait dans une double contrainte intenable : avoir de l'empathie pour un homme dont seule l'exécution lui permettrait de pouvoir publier son livre (le tribunal l'avait condamné à être pendu). Après cette publication, jamais plus Capote n'écrira de livres importants. Il passera les dernières années de sa vie dans une terrible déchéance.

Lorsque Emmanuel Carrère s'intéresse à l'affaire Romand – ce faux-médecin qui tua sa femme, ses deux enfants et ses parents pour qu'ils ne sachent jamais qu'il avait passé sa vie à leur mentir, – il se fait accréditer par le *Nouvel Obs* afin de suivre son procès. Puis il échange de nombreux courriers avec le prisonnier, condamné à la perpétuité assortie d'une peine de sûreté de 22 ans. Il ne parvient à publier *L'Adversaire* (2) que sept années plus tard, après de nombreuses périodes d'interruption d'écriture et de dépression. Dans le documentaire réalisé par Camille Juza et diffusé par Arte en 2024 (3), Emmanuel Carrère reconnaît, avec 25 ans de recul, qu'« à la relecture, il y a des côtés qui

me choquent un peu, la-dedans... Je pense que je suis un peu compatissant à son égard. Une complaisance dont je n'étais pas conscient. »

Joe McGinnis est un écrivain américain. Dans les années 1970, il s'intéresse à une affaire judiciaire où un mari est suspecté d'avoir tué sa femme et leurs deux enfants. Il prend contact avec le suspect, et une relation d'amitié naît entre les deux hommes. Quand le tribunal condamne le suspect à la prison à vie, l'écrivain ne cesse de témoigner son soutien au condamné. Pourtant, quatre années plus tard, lorsque sort le livre *Fatal vision* concernant cette affaire, c'est le portrait à charge d'un homme qu'il considère comme un psychopathe. Le condamné portera plainte contre l'écrivain « pour tromperie et violation du contrat ». Le tribunal lui donnera raison.

Une affaire de faux-amis

Janet Malcolm est une journaliste américaine de renom. Elle a réalisé, pour le *New Yorker*, un travail d'enquête et d'analyse de ce dernier cas d'école journalistique, publié récemment en France sous le titre *Le Journaliste et l'assassin* (4). Janet Malcolm met en évidence les délicats problèmes déontologiques existants dans les relations entre un auteur et son sujet. Selon elle, « l'ambiguïté morale du journalisme n'est pas dans les écrits mais dans les relations humaines qui en sont à l'origine ; et ses relations sont invariablement et inévitablement déséquilibrées. » Le journaliste (ou l'écrivain de non-fiction) comme la personne sur laquelle il écrit, tentent, consciemment ou non, de manipuler leur vis-à-vis : l'auteur pour tirer de l'interviewé un maximum d'informations le concernant, le sujet pour donner de lui une image positive et cohérente. L'expert psychiatre ayant témoigné dans l'affaire Romand ne dit pas autre chose lorsqu'on l'interviewe, dans le documentaire diffusé par Arte : « Le pacte narcissique est celui-là : chacun protège l'autre dans ce qu'il est. Je t'apporte des éléments et tu me donnes autre chose : tu me mets dans un livre ». Ce faisant, l'auteur ne devient-il pas alors, le complice involontaire de son sujet ?

Dans le présent cas espagnol, bien qu'ayant obtenu par la justice l'autorisation de diffuser le livre, la maison d'édition a pris la décision de ne pas le publier. 80 % des libraires espagnols avaient de toutes façons affirmé, que si ce livre sortait, ils refuseraient de le vendre. (5) »

Christian Lejosne

(1) Gallimard, 1966 puis Folio. Voir également *L'Air de rien* n°66 à 68

(2) P.O.L., 2000 puis Folio. Voir également *L'Air de rien* n°110

(3) *L'écrivain et l'assassin*, 2024, encore visible sur le site d'Arte

(4) Éditions du sous-sol, 2024

(5) *Télérama* du 16 avril 2025 et *ABC Culture* du 17 avril 2025